



N° 25.35

Avenant 01 - Marché de mise en œuvre de travaux de génie civil pour la mise en place de contrôle d'accès à la déchèterie de Nivolas-Vermelle - n° 22.03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le bureau dûment convoqué le 6 août 2025
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et les délibérations 20.28 et 25.10
S'est réuni en session ordinaire au SMND le 3 septembre 2025
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6 Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur Patrick CASTAING
Madame Céline DEBES
Monsieur Michel FAYET
Monsieur Patrick FIORINI
Monsieur Pierre MARMONIER
Monsieur Patrick ROSET

Le marché relatif à la mise en œuvre de travaux de génie civil pour la mise en place de contrôle d'accès à la déchèterie de Nivolas-Vermelle a été attribué le 25 novembre 2022.

Le commencement des travaux a été retardé afin de fixer avec la commune de Nivolas-Vermelle les termes de la mise à disposition du foncier communal nécessaire à la réalisation de l'extension de la déchetterie.

Ce retard génère une mise à jour du BPU et du DQE afin de prendre en compte la révision des prix initiaux de 2022 et la suppression de l'exécution de la tranche optionnelle 03.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 03 septembre 2025 à 15 h 00.

La commission a validé l'avenant 01 de ce marché.

Ayant entendu l'exposé et après en avoir délibéré et l'unanimité,

Le Bureau,

- **ACCEPTÉ** l'avenant 01 proposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait et délibéré le 3 septembre 2025

Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 3 septembre 2025

Michel FAYET,
Président.

